

LE COURRIER DES VERNOIS

26

**POUR POUVOIR VOTER EN 2014,
IL FAUT S'INSCRIRE AU PLUS TARD
LE 31 DÉCEMBRE 2013**

CITOYENNETÉ

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

L'année prochaine auront lieu les élections Municipales et les élections Européennes. Pour pouvoir voter en 2014, il faut donc s'inscrire avant le 31 décembre 2013.

Pour les nouveaux arrivants ou en cas de changement d'adresse, pensez à vos demandes d'inscription sur les listes électorales en Mairie de Verny, avant le 31 décembre. Les demandes devront être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet (CERFA N° 12669 * 01 à télécharger ou disponible en mairie), accompagné des pièces mentionnées ci-dessous :

- Photocopie de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport en cours de validité
 - La preuve de votre domiciliation dans la commune (quittance de loyer à votre nom de moins de 3 mois, acte notarié de propriété récent, avis d'imposition ou facture de téléphone de moins de 3 mois...).
- Pour les jeunes gens domiciliés chez leurs parents : un justificatif du domicile des parents et une attestation de logement signée des parents, un justificatif de domicile à votre nom (attestation carte Vitale, carte d'étudiant, RIB...), la photocopie de la pièce d'identité du parent qui signe l'attestation.

Cette inscription ne concerne pas les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans, qui sont inscrits d'office en application des articles L. 11-1 et 11-2 du Code électoral, à l'exception des jeunes qui n'auraient pas été recensés ou qui l'auraient été trop tardivement ou de ceux qui auraient déménagé. **Attention** : il convient donc de s'assurer auprès de la mairie que l'inscription a bien été faite.

Une permanence aura lieu à la Mairie de Verny le mardi 31 décembre 2013 de 9h à 12h et de 13h à 16h.

COMMENT SUIS-JE RECENSÉ ?



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Les enquêtes de recensement sont réalisées chaque année auprès d'une partie de la population. Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune. Se faire recenser est un geste civique utile à tous.

En 2014, la commune de Verny est concernée ; l'opération se déroulera du 7 janvier au 17 février. Un agent recenseur, recruté par la mairie, viendra à votre rencontre et vous proposera de vous faire recenser en ligne ou sur papier.

RECENSEMENT EN LIGNE :

Il vous suffira d'aller sur le site www.le-recensement-et-moi.fr et de cliquer sur « recensement en ligne », en utilisant le code d'accès et le mot de passe figurant sur le document que vous donnera votre agent recenseur. Vous saisissez les informations que celui-ci aura préalablement renseignées sur la première page et vous vous laisserez guider.

RECENSEMENT SUR DOCUMENT PAPIER :

L'agent recenseur vous fournira une feuille de logement et autant de feuilles individuelles qu'il y a de personnes vivant dans votre logement. Vous pourrez remplir ces bulletins seuls ou avec l'aide de votre agent recenseur. Vous devrez remettre les bulletins à votre agent recenseur à un moment convenu avec lui.

ÉLECTIONS MUNICIPALES : NOUVEAU MODE DE SCRUTIN

Le 23 mars 2014, vous choisirez les nouveaux conseillers municipaux qui éliront le Maire de la commune et qui vous représenteront pour les six années à venir.

ATTENTION, LE MODE DE SCRUTIN A CHANGÉ.

Le scrutin plurinominal qui était en vigueur est remplacé par le scrutin de liste proportionnel. La grande différence est que le panachage, le rajout de noms, les candidats barrés ne seront plus pris en compte et tout bulletin de ce genre sera déclaré nul. On ne pourra voter que pour une liste complète. Les listes doivent être paritaires et complètes, elles doivent être déclarées à la préfecture.

Si une ou deux listes sont en lice, il n'y aura qu'un seul tour. Un deuxième tour est prévu le 30 mars en cas d'existence d'une troisième liste.

Autre différence de taille, les conseillers communautaires qui vous représenteront à la nouvelle Communauté de Communes du Sud Messin seront élus le même jour sur le même bulletin.

En résumé :

Panachage	Bulletin nul	Un seul bulletin par enveloppe
Candidat rajouté	Bulletin nul	Aucune écriture ni rature sur le bulletin
Candidat barré	Bulletin nul	Aucune écriture ni rature sur le bulletin
Liste élaborée par l'électeur	Bulletin nul	Seuls les bulletins de vote officiels seront comptabilisés

Deux élections sur le même bulletin : les 19 conseillers municipaux, les 4 conseillers communautaires.

Un seul tour si une ou deux listes.

SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE

Le Ministère de la Fonction Publique a réalisé trois réformes structurelles importantes qui devraient simplifier les relations entre l'administration et les citoyens :

SILENCE = ACCORD

Aujourd'hui, le silence de l'administration vaut rejet implicite. Le nouveau texte veut inverser et affirmer le principe selon lequel « le silence de l'administration vaut accord ».

ERE ÉLECTRONIQUE

La deuxième évolution vise à faciliter l'utilisation du numérique, avec notamment la généralisation de la lettre recommandée électronique avec accusé de réception. Il s'agit de garantir qu'un échange dématérialisé avec une administration puisse offrir les mêmes garanties qu'un échange par lettre recommandée classique.

<< DITES-LE NOUS UNE SEULE FOIS >>

Le troisième changement majeur pose le principe du « dites-le nous une seule fois » qui permettra de systématiser les échanges d'informations entre les administrations, afin que les citoyens et les entreprises n'aient plus à communiquer plusieurs fois les mêmes informations.



ÉDITO

Cette période de l'année est toujours un peu magique, plus douce à nos cœurs, moins âpre dans le relationnel, lumineuse dans les rues et les maisons et dans les yeux des enfants.

Prenons et savourons ces moments avec bonheur et plaisir.

Je souhaite cependant que ces instants ne soient par trop éphémères et qu'ils puissent vous accompagner tout au long de cette année 2014 que j'espère belle et bonne pour chacune et chacun d'entre vous.

C'est aussi à l'approche de Noël que Nelson Mandela s'en est allé.

Homme de Paix et de Liberté, son nom au-delà de sa mort vivra et fera l'unanimité. C'est ainsi que d'un commun accord, le futur collège de Verny s'appellera Collège Nelson Mandela !

On ne pouvait pas trouver de héros plus lumineux pour nos enfants.

Bien sincèrement

Votre maire :
Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE
Conseillère Régionale de Lorraine

M. Th. Gansoinat-Ravaine

Avec le Conseil Municipal, les membres du CCAS, le personnel communal, je vous invite d'ores et déjà aux vœux du maire qui se tiendront

le vendredi 17 janvier à 18h au centre socioculturel Faber.



Responsable de la publication :
Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE
Articles et photos : les conseillers municipaux
Mairie de Verny
6 rue de la Mairie - 57420 Verny
Tél : 03 87 52 70 40
Fax : 03 87 52 42 10
mairie.verny@wanadoo.fr
<http://www.verny.fr>

DES MOTS ET DES NOTES ...

Il y avait de la poésie et de la musique dans l'air toute la soirée, vendredi 4 octobre à la maison du parc de Verny. Cette manifestation était organisée par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et M. Pierre Vincent, poète verinois, avec la complicité de Verny Musiques Actuelles et de l'Ecole.

Tous se sont réunis devant un public nombreux et attentif pour un agréable moment de détente, d'émotions et de partage. Tour à tour, M. Vincent et ses trois amis poètes ont lu avec passion plusieurs de leurs textes. Une dizaine d'écoliers, préalablement conseillés par leurs enseignants, se sont aussi courageusement lancés dans la lecture publique, et pour certains dans l'écriture de leur propre poème. Dans cet élan, deux verinois en ont fait de même ... Ces interventions étaient ponctuées par les intermèdes de l'Ecole de Musique de Verny : Fabrice Ach, son Directeur, et la toute nouvelle professeur de piano ont parfaitement accompagné par leurs notes ou leur chant les différents thèmes évoqués.

La municipalité remercie l'ensemble des acteurs et spectateurs de cette soirée. Elle les félicite d'avoir su se rassembler autour de talents, d'arts et d'âges différents pour une rencontre riche en échanges. A renouveler !



LE TENNIS CLUB PREND POSSESSION DU COURT COUVERT RECONSTRUIT

Le vendredi 15 novembre dernier, Marie-Thérèse Gansoinat-Ravaine a remis symboliquement les clefs du court de tennis couvert et du chalet à Françoise Georges, présidente du tennis club de Verny, en présence des représentants des instances départementales et régionales du tennis, de nombreux membres du TCV et des entreprises ayant participé à la reconstruction de cet équipement.

Avant de procéder au discours, l'assemblée a pu suivre une visite commentée des lieux. Elle a ainsi pu découvrir un équipement reconstruit quasi à l'identique, où les seules modifications ont été dictées par l'évolution des normes de sécurité et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Outre un court de tennis à surface rapide de type green set confort aux couleurs vert et bleu, homologué par la fédération française de tennis, les sportifs verinois disposent deux vestiaires PMR, d'un sanitaire PMR, d'un WC, d'un bureau et d'une salle de réunion. C'est dans cette dernière que Mme La Maire a rappelé qu'après le traumatisme de l'incendie, toutes les énergies avaient été rassemblées pour reconstruire cet équipement essentiel à la vie du club de tennis.

Avec le soutien de Robert Stein alors président du tennis, Messieurs Valentin et Nicolas, Maires adjoints, ont pris en mains le dossier. Mme La Maire a également remercié les entreprises, notamment la société STP Lorraine et son dirigeant Yvon Gunther, qui ont concouru à cette réalisation de qualité.

Et c'est ainsi qu'un peu plus d'un an après l'incendie du court, et malgré les difficultés administratives et techniques, les adhérents du TCV peuvent à nouveau pratiquer leur passion. La Présidente et la Maire ont rappelé qu'au cours de cette période, les adhérents ont fait preuve d'une patience compréhensive et d'un soutien constant au club.

À ce jour, le coût de la reconstruction s'élève à 395 725,58 € HT, pris en charge par l'assurance de la commune.



LOTO ET ZUMBA CONTRE LE CANCER

C'est à l'initiative de bénévoles de Verny et d'ailleurs, en collaboration avec le comité de Moselle de la ligue contre le cancer, qu'ont eu lieu les 26 et 27 octobre deux animations au profit de cette maladie.

Au programme du samedi : un grand loto qui a réuni près de 400 personnes au centre socioculturel Faber ! Le dimanche s'est vu rythmé par la Zumba. Les bénéfices (environ 3000 €) ont été intégralement reversés à la ligue contre le cancer.

Nous remercions les organisateurs, les bénévoles, les partenaires et tous ceux qui ont participé à cette grande mobilisation.

LES SENIORS DE VERNY À KIRRWILLER

Le Royal Palace de Kirrwiller a accueilli le 21 novembre nos seniors pour une sortie organisée par le CCAS, en lieu et place du traditionnel repas de fin d'année.

Ce fut une journée exceptionnelle dans un univers de rêve et de magie, celui des grands Music Halls :

- Repas raffiné et ses saveurs nouvelles, au son d'un orchestre pour une invitation à la danse
- Merveilleux spectacle de près de deux heures dans lequel tableaux et numéros se sont enchaînés dans des décors à couper le souffle pour le plus grand plaisir des yeux ; moments forts et inoubliables dans la tradition du spectacle, de la danse et de l'illusion.

Chacun aura pu apprécier ces instants de plaisirs partagés dans un univers d'exception digne des plus grands cabarets.



NOUVEAUX VERNOIS

Chaque année, la municipalité accueille les nouveaux habitants de Verny. Cette soirée du lundi 2 décembre fut une occasion de présentation et d'échanges. Equipe municipale, membres du CCAS et associations se sont présentés dans leur rôle respectif aux nouveaux venus dans la commune. Les nouveaux habitants des différents quartiers ont exprimé leur satisfaction de rejoindre Verny pour ses équipements et ses services : des seniors de communes voisines ont choisi de vendre leur ancienne et grande maison, ou encore des jeunes couples ont trouvé une propriété répondant à leur projet de vie. Autour du pot de l'amitié, les échanges se sont poursuivis et de nouveaux rendez-vous sont déjà pris pour éclaircir individuellement différentes questions.



LES QUATRE SAISONS DE L'OURAL

Notre désormais traditionnel concert d'automne a eu lieu samedi 30 novembre au centre socioculturel Faber. Les six musiciens et la trentaine de danseurs et chanteurs du groupe OzorikPrékamié ont donné deux heures d'un grand spectacle organisé en différents tableaux qui retracent la vie quotidienne en Oural durant les quatre saisons de l'année. Le public a été particulièrement impressionné par la scénographie, ébloui par la beauté et la diversité des costumes, ainsi que par la prestation scénique de la chanteuse soliste.

Depuis vingt-sept ans, cette troupe russe effectue une tournée et, tous les deux ans, elle fait étape en Lorraine où elle présentait pour la première fois son spectacle à Verny. Tous ces artistes sont des amateurs qui prennent un mois de congé sans solde pour se produire en Allemagne, au Luxembourg, en Italie et en France. Ils sont aidés par l'association à but humanitaire Maiski mon amie, et reversent leurs bénéfices aux structures sanitaires et sociales de la ville de Maiski.



NOËL ALLEMAND

Dans le cadre de ses activités d'échanges franco-allemands, l'association Vies à Vies a offert aux vernois une soirée allemande dans le chalet du Parc du Château mercredi 4 décembre. Le public a pu y découvrir un petit marché de Noël et une bourse aux jouets avant de déguster des spécialités allemandes : Currywurst, Kartoffelsalat, Krautsalat, Weihnachtsgebäck (saucisses au curry, salades de pommes de terre et de choux, gâteaux de Noël).



TÉLÉTHON 2013

Dimanche 8 décembre, de nombreux vernois et vernoises se sont donnés rendez-vous dans le parc du château pour participer au circuit sportif organisé par le comité des fêtes de Verny dans le cadre du Téléthon.

Dès 10 h, chacun a pu marcher, courir ou rouler à VTT sur un circuit d'environ 5 km passant à proximité de la zone le Fort et décrivant un « 8 » dans le bois de l'Amenée. Les bénévoles ayant balisé le tracé ont choisi de passer plus de temps dans cette forêt vallonnée car l'habituelle boucle entre la Seille et le canal du Moulin était impraticable. Ce circuit étant plus court que d'habitude, beaucoup de coureurs et de vététistes n'ont pas hésité à le parcourir deux fois, voire plus.

Les secouristes étaient présents sur les lieux mais fort heureusement ils n'eurent pas à intervenir. Parallèlement, s'est déroulée une démonstration de Zumba® au centre socioculturel Faber. Tous les participants ont pu ensuite se réchauffer, profiter d'un bon vin chaud ou autre boisson et pâtisserie, avant de participer au lâché de ballons pour lequel St Nicolas en personne s'était déplacé ! Un grand merci aux organisateurs et aux généreux donateurs qui ont œuvré pour cette grande cause.



BIBLIOTHÈQUE DE VERNY

La bibliothèque a réaménagé son espace jeunesse pour améliorer l'accueil du jeune public, rendre ce lieu plus convivial et favoriser la lecture sur place. Grâce à une subvention du Conseil Général de la Moselle (division de la lecture public et des bibliothèques), banquettes, chauffeuses, poufs et nouveaux bacs à livres colorés ont investi la bibliothèque. Cet espace qui invite à la lecture est en place depuis quelques semaines, les enfants et leurs parents se le sont déjà bien approprié.



MARCHÉ DE NOËL

L'Association des Parents d'Élèves (A.P.E) et l'École de Verny ont organisé un marché de Noël qui s'est déroulé les 6 et 7 décembre au centre Faber et a rencontré un beau succès. Toutes les classes se sont investies avec passion pour fabriquer de superbes objets et des gourmandises. Cette année, la manifestation était également ouverte à des exposants : artisans et créateurs non professionnels venus présenter des produits de l'artisanat ou du terroir, ou encore des décorations. Les ressources générées par ce marché de Noël permettent tout au long de l'année aux enfants de bénéficier d'activités : classe découverte CE2, sorties de fin d'année, diverses fêtes (St Nicolas, Noël, Pâques ...) A renouveler pour perpétuer la tradition et pour le plaisir de tous !



VOIRIE ET SÉCURITÉ

- Les travaux rue de la Plénière (près de l'ÉREA) sont quasiment terminés, ils concernent l'enfouissement des réseaux et la création d'un trottoir. Ils permettront aux futurs élèves des rues du Moulin, de Lorraine, des Acacias, des Chenevières, de la Plénière et du Chemin de Ronfousse de se rendre au collège en toute sécurité
- Le chemin mixte - piétons et cyclistes - reliant le carrefour rue de la Plénière / rue Nationale au futur collège est en cours de réalisation. Ce chemin éclairé est à la charge de la commune, une convention ayant été signée en ce sens avec le Département. La traversée de la route se fera au niveau de l'ÉREA par un passage piétons éclairé avec panneaux de danger clignotants. Durant la durée des travaux, du 13 janvier au 13 février 2014, la circulation sera alternée par demi-chaussée avec feux tricolores, le stationnement sera interdit jusqu'au rond-point du collège
- Le passage du pont de la pharmacie est maintenant équipé d'une nouvelle signalisation. Il s'agit du panneau à deux flèches (B15). Les usagers venant de la rue de la Mairie et se dirigeant vers la rue Nationale (flèche rouge) doivent céder le passage à ceux circulant en sens inverse (flèche noire), de manière à libérer la zone piétons matérialisée avec de la peinture blanche
- L'opération d'accessibilité du centre du village aux personnes à mobilité réduite s'est terminée par le nouveau tracé du parking « Trésorerie », avec la création d'une place pour handicapés.



SPECTACLE ÉCOLE

Chaque année la Municipalité offre à tous les enfants scolarisés à Verny un spectacle de Noël. Cette année, c'est le « Théâtre sous la Pluie » qui a présenté deux superbes spectacles le 17 décembre : des histoires de Noël pleines d'humour et de tendresse qui ont enchanté les petits comme les grands.

Les acteurs ont réalisé deux représentations parfaitement adaptées à l'âge des enfants. Celle du matin était dédiée aux classes de maternelle et au CP, celle de l'après-midi aux classes du CE1 au CM2. L'arrivée du Père Noël, accueilli par des chants, a ponctué le spectacle. Le vieux monsieur n'est pas venu les mains vides, il a offert des friandises à tous les enfants.



CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL DU 2 OCTOBRE 2013

Principales décisions :

- Virement de 6215 € pour la participation communale aux travaux de rénovation du presbytère de Pournoy la Grasse
- Demande de subvention à Orange pour l'enfouissement des réseaux aériens de télécommunications, rue de la Plénière et chemin de Ronfousse pour un montant de 3600 €
- Marché de travaux pour l'aménagement de la voirie du chemin de Ronfousse et de la rue de la Plénière 298 086 € HT
- Création d'un poste d'agent de maîtrise aux services techniques
- Acquisition à leur symbolique du calvaire rue de Metz afin de le déplacer sur le domaine public et le restaurer
- Autorisation de signature de la convention portant transfert des équipements sportifs dédiés à la pratique du football, au profit de la communauté de communes du vernois
- Avenant au contrat Cofely suite à ce transfert
- Demande de subvention régionale pour la création d'une halle, coût total estimé à 110 000 € HT
- Modification des statuts du SLAHS : adhésion de Lorry Mardigny, Orny et Pournoy la Chétive au syndicat intercommunal pour l'aménagement Hydraulique de la Seille
- Autorisation de signature de la convention INSEE relative à la transmission électronique des données de l'état civil et avis électoraux

CONSEIL DU 18 NOVEMBRE 2013

Principales décisions :

- Ouverture d'une ligne de trésorerie de 500 000 € en retenant l'offre du Crédit Agricole
- Demande de subvention au Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance pour l'installation d'une vidéo-protection au périscolaire et au tennis couvert
- Réactualisation de la longueur de la voirie pour la répartition de la Dotation Globale de Fonctionnement
- Demande de subvention exceptionnelle à un sénateur pour l'achat d'un véhicule aux services techniques
- Demande de subvention de 25 000 € pour le renforcement du réseau du chemin de Ronfousse au titre du Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification
- Fixation du montant de la redevance pour l'occupation du domaine public de l'URM
- Création d'un poste d'adjoint technique principal 1ère classe et fermeture d'un poste d'adjoint technique 1ère classe
- Convention relative aux modalités d'entretien du siège de la Communauté de Communes - 11 cour du château
- Recensement de la population 2014 et recrutement de 4 agents recenseurs
- Convention de passage d'une conduite d'eau pluviales dans un terrain privé entre M. Vuillaume et la commune de Vergy



PERSONNEL COMMUNAL

Changement récent dans le personnel technique de la Commune : suite au départ cet été de Christophe Rossignol, le poste d'adjoint technique 1ère classe a été fermé, et un poste d'adjoint technique principal 1ère classe a été créé. C'est Patrice Weitzel qui a été recruté, il a pris ses fonctions le 2 décembre pour encadrer les services techniques en tant que futur agent de maîtrise. Nous lui souhaitons la bienvenue au service de Vergy et de ses habitants.

FUSION DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

Au 1^{er} janvier 2014, l'actuelle Communauté de Communes du Vernois (CCV), fusionnera avec la Communauté de Communes de l'Accueil de l'Aéroport Régional et celle de Rémilly et Environs. Ce nouveau territoire, dénommé Communauté de Communes du Sud Messin (CCSM), sera composé de 35 communes pour une population de plus de 15 000 habitants. Du 1^{er} janvier aux prochaines élections municipales de mars 2014 et l'installation du conseil communautaire définitif, la CCSM sera dirigée par le Président de l'actuelle CCV qui compte le plus grand nombre d'habitants parmi les Communautés de Communes ainsi fusionnées. Les délégués communautaires actuels resteront jusqu'aux élections municipales puisque de nouveaux conseillers commu-

nautaires seront alors élus désignés par les électeurs, de la même façon que les conseillers municipaux.

Nous regrettons cependant que le nombre de conseillers communautaires retenu pour Vergy et Rémilly, les 2 communes comptant le plus grand nombre d'habitants, soit de 4 et non de 6 comme le définissait la loi.

Toujours est-il qu'un gros travail au niveau des différentes compétences est engagé et que les futurs élus auront à se mettre au travail très rapidement, afin de permettre à cette nouvelle intercommunalité de fonctionner au mieux et au plus vite au service de nos populations.

PROJET DE REDÉCOUPAGE CANTONAL

Le projet de redécoupage proposé par le Préfet de Moselle n'a pas tenu compte de notre bassin de vie, pas plus que des projets de territoire élaborés patiemment par les élus : pour faire simple, le nouveau canton s'étend de Longeville-lès-Cheminot à Longeville-lès-Saint-Avoid. Par ailleurs, Vergy perd sa qualité de chef-lieu au profit de Faulquemont, alors que la municipalité se fait un devoir de remplir ce rôle grâce aux commerces, aux entreprises, aux nombreux services publics et privés installés sur la commune, sans compter la trentaine d'associations et la prochaine ouverture d'un collège.

Trouver une alternative à ce projet est nécessaire, c'est en ces termes qu'un courrier de Mme la Maire a été adressé au Président du Conseil Général chargé de donner un avis au Préfet.

ÇA FLEURE BON L'ARC-EN-CIEL

De ce jour neuf
je n'ai un frère,
de cette énergie simple
je fais une force ! Drôle de
truc la Poésie, c'est de l'essentiel
qui pète la santé ! avec des muscles de musique
ça tombe en amour pour une étoile
ça fait rire un enfant,
en en fout pas lourd
ça abolit toutes les lourdeurs !
et quand ça touche au petit moment de
grande révolution dans la conscience,
sans chichi et sans bla-bla
ça tient au plus précieux de la vie
comme à la prunelle de tes yeux, Mandela !
La poésie
s'oppose à la réalité
peuplée de cruauté,
elle s'émerveille de petits riens
somp tueux, toute pressée de poser
sur la table du monde
ce bouquet d'hommes de paix
au parfum d'humilité.
Oui c'est le propre des gens propres que d'aider
à tout mieux ressentir, à prendre goût aux autres
comme une fringale nécessaire !
Place du Marché fraternel
et de l'herbe folle,
rue du Fou-rire sans voitures,
rue de la Communication naturelle,
place de l'Egoïsme abolit où
vider la benne pleine de Moi-je
ça ne pourrit pas la vie,
ça la nourrit !
Quoi, on vend l'eau vitale et bientôt l'air
dont a besoin le Soleil
pour respirer ? Passe-moi la poésie n'est la
propriété d'aucun propriétaire !
Bien sûr que ça nous tombe pas dessus
comme la pluie à vache qui pisse,
son défi c'est inscrire à vérité nue
l'embellie d'un arc-en-ciel sur sa propre liste,
la main ouverte est son terrain d'élection
son hymne villageois en odeur de partage
capable d'oser, d'inspirer ! parce qu'il faut oui
commencer ici, tout près, la Poésie
c'est fleurir du cœur
c'est donner sang à l'humour, meilleure santé
à la Joie, c'est défaire la
peur et l'empourrissement,
c'est essayer de faire
d'un terrain-militaire
un terroir militant !

Claude Billon - poète vernois



PARC EN HABITS D'HIVER

Pour vous dégourdir les jambes, même en hiver, le parc du château vous accueille les mercredi, samedi et dimanche de 10 h à 17 h. Horaires valables jusqu'au dernier dimanche de mars.

Le parc s'est enrichi cet automne d'un nouveau venu : un jeune Ginkgo Biloba, appelé aussi arbre aux quarante écus, nous a été sympathiquement donné par des vernois et a trouvé sa place dans le fond du parc. Cet arbre a une force incroyable : il fait partie de la plus ancienne espèce d'arbre vivant encore sur notre planète. Le Ginkgo est utilisé en médecine traditionnelle chinoise depuis plus de 4000 ans.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Lilou Fox-Weiland née le 14 septembre
Harry Adele-Perrey né le 26 septembre
Hayden Kallou né le 13 octobre
Téo Blandin-Girard né le 10 novembre
Romane Seivert-Braun née le 11 novembre
Angéline Jaëcklé-Bertossi née le 3 décembre
Léna Maire-Liégeois née le 5 décembre
Sofia Molinaro-Neis née le 9 décembre

NOS PEINES

Viviane Javaux née Lefrere décédée
le 15 novembre
David Tribout décédé le 18 novembre
Salvatore Rossini décédé le 10 décembre

ON EN CAUSE

DES NOUVELLES DU VERGER COMMUNAL

Il y a un an était planté un verger communal entre le quartier d'Orceval et la zone le Fort. La première taille de formation a été effectuée, une autre va avoir lieu prochainement. En principe, les arbres donneront leurs premiers fruits en 2015 mais il pourrait y en avoir quelques uns dès 2014.

DÉCHÈTERIE

En raison des travaux de réfection et d'extension en cours, une modification du sens de circulation des véhicules est instaurée depuis début décembre. Les usagers se rendant sur le site de la déchèterie sont donc invités à faire preuve de vigilance et à respecter les consignes mises en place.

Horaires d'ouverture du 1^{er} novembre

- au 31 mars :
- lundi 14h-18h
 - mercredi 9h-12h/14h-18h
 - vendredi 14h-18h
 - samedi 9h-12h/14h-18h

AUX AMATEURS DE ZUMBA

Nouvelle activité pour l'ASFV (Association Sportive Féminine de Vergy) : la Zumba, pour ceux qui veulent maintenir leur condition physique en combinant aérobic et danse. Les cours ont lieu lundi de 20h30 à 21h30 au centre Faber, sauf le 2^{ème} lundi du mois. Les inscriptions peuvent se faire en cours d'année et une séance d'essai est possible.

Renseignements sur place ou
au 06 82 99 66 14

DATES BATTUES

Jours des prochaines battues de chasse dans les bois avoisinant Vergy, à proximité du groupe fortifié de l'Aisne : 26 décembre 2013 - 18 janvier - 15 février 2014.

AGENDA

• Mairie :

- **Lundi 31 décembre** : ouverture de 9 h à 12 h, et de 13 h à 16 h (permanence inscription listes électorales)
- **Samedis 4 janvier, 1^{er} février et 1^{er} mars 2014** de 10 h à 12 h : permanences des élus
- **Les jeudis** de 9 h 30 à 11 h 30 : permanence de Mme Choquet, assistante sociale
- **Le 2^{ème} mercredi du mois**, de 14 h à 16 h : permanence d'accueil, d'information et d'orientation (Mission locale de Metz-Campagne) - prendre rdv au 03 87 20 02 20
- **Deux fois par mois**, permanence sur rdv de M. Guichard, conciliateur de justice

• **Vendredi 17 janvier à 18 h au centre Faber** : vœux à la population

• **Samedi 1^{er} février à 20 h 30 au centre Faber** : soirée d'ouverture festival Février des Théâtres - Tout le plaisir est pour nous par la Cie La Banderole

• **Dimanche 2 février à 15 h au centre Faber** : Février des Théâtres - Jeanne la Gueuse par la Cie Incognito

• **Samedi 22 février à partir de 14 h au centre Faber** : carnaval et loto APE

• **Dimanche 2 mars à partir de 14 h 30 au centre Faber** : danses country The Texas Tennessee

• **Les 3, 4 et 5 mars de 9 h à 16 h au centre Faber** : animations sport et loisirs Judo Club Vergy

• **Samedi 8 mars à 20 h 30 au centre Faber** : théâtre La soupière par les Entr'acteurs

• **Les 15, 16 et 17 mars au centre Faber** : bourse aux vêtements printemps-été AFRV

• **Samedi 22 mars à partir de 19 h au centre Faber** : repas dansant Lion's Club Vergy Val de Seille

• **Dimanche 30 mars à partir de 14 h 30 au centre Faber** : thé dansant Vernois Loisirs

• **Les 4, 5 et 6 avril au centre Faber** : bourse aux accessoires AFRV